



**TABLE RONDE**

# DEVOIR DE VIGILANCE ET NOUVELLES OBLIGATIONS PESANT SUR LES ENTREPRISES ET LES ORGANISATIONS

**11 décembre 2024**  
**87 rue Notre Dame des Champs**  
**75006 Paris**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS**  
**[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)**

Le **CRED** co-organise avec l'**IERDJ** et l'**AFED** une table ronde sur le thème « Devoir de vigilance et nouvelles obligations pesant sur les entreprises et les organisations » le 11 décembre à 18h dans l'auditorium au centre 87 NDC.

Dans un contexte de prise de conscience globale des impacts environnementaux et sociétaux des activités humaines, les régulations se multiplient pour imposer des comportements plus responsables. La directive européenne sur le devoir de vigilance (CS3D) incarne cette évolution en imposant aux entreprises des obligations précises. Toutefois, la question de la responsabilité s'étend bien au-delà du secteur marchand, touchant également le secteur non marchand incluant les organisations civiles, les administrations et les entités publiques. Cette table ronde a pour objectif de débattre de ces nouvelles responsabilités sous un angle à la fois économique et juridique, afin de proposer une approche plus globale des responsabilités



environnementales des organisations.

L'Association Française d'Économie du Droit (AFED), créée en 2016, a pour objectif de conduire et d'encourager des recherches théoriques et empiriques ainsi que d'organiser des manifestations scientifiques dans le domaine de la recherche interdisciplinaire en droit et économie en France et à l'étranger.

> **[S'inscrire en présentiel](#)**